

L'impact du Phénomène de Récupération d'objets dans les Dépôts d'ordures sur la Santé des Enfants à Yopougon, Côte d'Ivoire

Dr. Agbadou Nakpon Joceline-Boli,
Enseignante Chercheure, Socio-criminologue
UFR Criminologie, Université Félix HOUPHOUET Boigny,
Abidjan, Côte d'ivoire

Doi:10.19044/esj.2020.v16n14p165 [URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2020.v16n14p165](http://dx.doi.org/10.19044/esj.2020.v16n14p165)

Résumé

L'étude cherche à décrire le phénomène de récupération d'objets chez les enfants dans les dépôts d'ordures à Yopougon et son impact sur leur santé physique. L'hypothèse postule que les insuffisances dans le système de gestion des ordures des quartiers favorisent la prolifération de dépôts d'ordures dans lesquels les enfants récupérateurs d'objets s'exposent à des problèmes de santé. La compréhension de ce travail convoque la théorie de la modernisation. Des observations, questionnaires et entretiens ont permis de recueillir les données dont l'analyse indique que les enfants récupérateurs d'objets dans les dépôts d'ordures subissent directement de nombreuses conséquences et s'exposent à divers autres risques de santé.

Mots clés : Yopougon, dépôts d'ordures, travail des enfants, travail dangereux, problèmes de santé

The Impact of Object Recovery Phenomenon in Garbage Deposits on Child Health in Yopougon, Côte d'Ivoire

Dr. Agbadou Nakpon Joceline-Boli,
Enseignante Chercheure, Socio-criminologue
UFR Criminologie, Université Félix HOUPHOUET Boigny,
Abidjan, Côte d'Ivoire

Abstract

This paper focuses on describing the phenomenon of recovery of objects by children from garbage dumps in Yopougon and its impact on their physical health. The hypothesis postulates that the inadequacies in the neighbourhood waste management system favours the proliferation of garbage dumps, whereby children picking up objects expose themselves to health problems. An understanding of this study brings up the theory of modernization. Observations, questionnaires, and interviews were used for data collection. The findings of the study show that children recovering objects from garbage dumps directly suffer numerous consequences and are exposed to various health risks.

Keywords: Yopougon, garbage dumps, child labor, hazardous work, health problems

I. Introduction

Quelques repères théoriques

Les enfants constituent à l'instar des femmes, l'une des couches les plus vulnérables de la société et l'espoir de toute nation. Par conséquent, ils ont besoin d'assistance et de protection de la part de la société en général et leurs familles en particulier. La réponse à cette prérogative est manifeste dans la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant de 1989, qui assure pleinement sa protection. L'enfant est ainsi « sujet de droits » depuis l'avènement de cette convention. Il est cependant couramment constaté la violation des droits de l'enfant en général et sa victimisation par le travail en particulier, nonobstant l'article 32 de ladite convention qui stipule que « *l'enfant doit être protégé de l'exploitation et du travail qui nuit à sa santé, son éducation ou son développement.* » Cette volonté de protéger l'enfant du travail, est renforcée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à

travers la convention N°182 relative aux pires formes de travail des enfants, qui vise à en bannir les formes les plus intolérables. Dans cette foulée, des dispositions pratiques, notamment des slogans (*Luttons contre le travail des enfants* (BIT, 1998) ; *travail des enfants : stop !* (Marche Globale contre le travail des enfants et syndicats associés); *Travail des enfants : danger !* (UNICEF, 1999), sont élaborés pour mieux appréhender la victimisation des enfants travailleurs et les dangers auxquels ils s'exposent. À ces actions internationales portant sur la violation des droits de l'enfant, il faut adjoindre des travaux empiriques qui analysent la question de l'impact du travail sur les enfants.

Dans cette perspective, une étude au Maroc (Rosati, 2004), montre que « l'interférence avec l'éducation est la conséquence négative la plus évidente du travail des enfants. Il est en effet mentionné dans ladite étude que plus de la moitié des enfants marocains qui travaillent n'ont jamais été scolarisés, et la plupart de ceux restants (41%) ont seulement fait les premières années de l'école primaire. Le travail des enfants, en dehors de son aspect de formation et d'apprentissage, constitue toujours selon cette étude, une aliénation et la négation de l'identité propre de l'enfant. Sur le plan global, leur insertion dans la division internationale du travail n'est guère valorisante. Au contraire, il accroît leur exploitation et leurs souffrances au profit de quelques patrons.

Cette préoccupation relative au manque d'instruction des enfants travailleurs au Maroc, est également relevée par l'ensemble des institutions internationales, notamment l'OIT (2017), qui établit une relation entre la scolarisation et le travail des enfants, en tant que l'un des déterminants les plus importants de l'impact du travail des enfants sur le travail décent et les perspectives de moyens de subsistance durables plus tard dans le cycle de vie. Les estimations mondiales montrent à cet effet que 32% des enfants âgés de 5 à 14 ans astreints au travail sont privés d'éducation et les 68 scolarisés sont pénalisés par leur participation aux travaux.

Au Mali, un autre rapport (Nihan, 2009) souligne que cet engagement précoce des enfants dans le travail, accroît davantage leur exposition aux risques de maladie et de blessure, comparativement aux adultes avec des conséquences plus dévastatrices et durables, entraînant parfois des handicaps irréversibles.

Au nombre des conséquences subies par les enfants travailleurs, il faut évoquer celles du domaine agricole où les enfants accomplissent des tâches dangereuses entre autres, le débroussaillage à l'aide de machette, la pulvérisation d'insecticide, le transport manuel de charges lourdes (BIT / IPEC, 2000). Dans le secteur informel, un secteur plus ou moins en marge des lois et des institutions officielles, par sa mise en relief des normes spécifiques par rapport à celles de la modernité (Rocher, 1968) les enfants sont également

des victimes. Autrement dit, ce secteur regroupe l'ensemble des activités non organisées de manière officielle et stricte, et qui échappent de fait à toute législation en vigueur favorisant ainsi l'exploitation des enfants y travaillant.

Dans ce secteur d'activité, Fofana (2012) évoque le caractère illégal des agences de placement en faisant en amont, une analyse des victimisations du personnel de maison. Il affirme que ces victimisations sont en effet favorisées par l'illégalité dans laquelle des jeunes filles sans documents administratifs d'identification sont placées dans des familles dont la moralité est également méconnue des placeurs. Ainsi, si les familles d'accueil peuvent se sentir en danger avec des employés non identifiés, il faut aussi et surtout souligner la primauté des risques chez les employées mineures de maison, fragilisées par leur position d'employées et des conditions de détresse qui les caractérisent généralement, précise l'auteur. Les impacts du travail domestique sur les enfants sont également révélés par Agbadou (2019), qui décrit les accidents domestiques chez les employées mineures de maison dans les ménages à Yopougon, en termes de brûlures par des liquides chauds et des piqûres ainsi que des blessures provoquées par des objets tranchants, difficilement manipulables par ces employées. À ces accidents favorisés par les conditions difficiles dans lesquelles travaillent ces domestiques, s'ajoutent des chutes et accidents de la circulation plus ou moins graves, conclut l'auteur. Dans le même secteur informel, Carlo (2016) souligne la récurrence des cas de viols, d'agressions physiques ou sexuelles à partir d'entretiens avec des filles dans le cadre d'une enquête sur les filles de ménage à Abidjan. Toujours dans le même secteur d'activité, impliqués dans divers types de tâches (extraction des minerais en profondeur, transport de minerais, concassage, etc.) faites manuellement et avec des outils rudimentaires, les enfants s'exposent à des risques tant du point de vue sanitaire que sécuritaire (Traoré, 2010).

Ces études rendent certes compte de l'incidence du travail des enfants sur leur santé physique, mais elles (incidences) ne relèvent pas d'activités issues de dépôts d'ordures.

Allix et Florin (2016) en pénétrant l'univers social et professionnel de fouilleurs au Maroc, dépeignent la situation des récupérateurs de déchets, trieurs et grossistes. Ce sont généralement des hommes, adolescents et plus âgés, mariés et célibataires, qui constituent une main-d'œuvre de l'industrie du recyclage. Dans leur travail, ces auteurs relèvent certes, la position ambivalente des manipulateurs des déchets, partagés entre relégation, intégration et demande de reconnaissance à Casablanca et Rabat, mais ils n'interviennent ni sur les enfants ni sur les risques qu'ils pourraient encourir dans l'activité de manipulation des déchets.

La question du travail de récupération des déchets et la situation sociale des récupérateurs tant des pays développés mais plus encore des

régions sous-développées, abordée par Céleri et Florin (2015), n'évoque pas non plus de façon spécifique la situation des enfants récupérateurs. Dans leur ouvrage, ces auteurs plaident de façon générale, en faveur des récupérateurs de déchets stigmatisés et relégués au second plan, avec des arguments écologistes, hygiénistes, économiques et humanitaires. Cet ouvrage éclaire en outre sur la transformation du travail de récupération des déchets et la situation sociale des récupérateurs avec l'intensification des circulations urbaines et mondiales de déchets et leurs prises en charge étatiques, industrielles et humanitaires avec, aussi, leurs mobilisations et prises de paroles. Florin (2016) pallie cette insuffisance, en évoquant succinctement les difficiles conditions de travail et de vie des enfants affectés au tri, dans les « *gelssas* » de Casablanca ou les dépôts d'Istanbul, où ils dorment sur place, parfois à l'air libre, avec des salaires insignifiants ou directement envoyés à leur famille. Elle met en relief l'exploitation dont ces enfants font l'objet, mais fait fi des conséquences de cette exploitation.

Cet impact du travail de récupération des déchets sur les enfants, notamment dans les pays en développement, est souligné par Nayheli (2012). Dans son étude, il met l'accent sur les risques pour la santé humaine, après avoir fait une classification des déchets et des modèles de récupération ainsi que le portrait des récupérateurs. Il affirme ainsi que les enfants sont plus vulnérables aux risques sanitaires et aux accidents associés aux activités de récupération, car leur système immunologique n'est pas complètement développé. Abondant dans le même sens, Harpet (2012) insiste sur cette vulnérabilité des enfants récupérateurs, relativement aux risques sanitaires auxquels ils sont exposés, en termes de troubles psychiques et physiques. Dans cette recherche qui met en lien les pratiques et comportements des populations de « fouilleurs-trieurs » des décharges de Madagascar, Philippines et du Maroc, et les risques sanitaires auxquels elles s'exposent, Harpet recommande entre autres une étude interdisciplinaire, c'est-à-dire une cumulation de la démarche de l'épidémiologiste à celle de l'anthropologue dans une perspective préventive de mesures à adopter sur l'ensemble des sites fouillés. Ces diverses recherches relatives à la récupération d'objets dans les pays en développement sont certes pertinentes et coïncident de fait avec notre objet de recherche, mais elles présentent pêle-mêle adultes et enfants récupérateurs et en disent peu sur les types de tâches effectuées par les enfants.

Au contraire, dans notre investigation, nous allons nous atteler à décrire le phénomène de récupération d'objets chez les enfants dans les dépôts d'ordures et évaluer l'impact de ce travail sur leur santé physique. Plusieurs interrogations se posent alors à nous, à savoir, comment se déroule ce travail de récupération d'objets dans les dépôts d'ordures chez les enfants dans la commune de Yopougon et quelles sont les répercussions de ce travail de déchets sur les enfants récupérateurs ? Mais avant, comment sont enlevées les

ordures dans les quartiers de cette commune ? Autrement dit, qu'en est-il de la gestion des ordures à Yopougon ? La réponse à ces préoccupations nous amène à formuler l'hypothèse de cette étude : Les insuffisances dans le système de gestion des ordures des quartiers favorisent la prolifération de dépôts d'ordures dans lesquels les enfants récupérateurs d'objets s'exposent à des problèmes de santé. La compréhension de ce travail convoque la théorie de la modernisation. Développée par Walt Whitman Rostow (1962), cette théorie repose sur le modèle de l'économie néoclassique, autrement dit sur une théorie de l'équilibre qui vise à une allocation optimale des ressources. Elle soutient que les différences qui existent entre les pays du Nord et ceux du Sud sont liées principalement à des problèmes culturels. Dans cette perspective, le sous-développement est censé être causé par la résistance (attitude active) et l'inadaptation (frein passif) des systèmes de valeur traditionnels au progrès sous tous ses aspects. Le sous-développement des pays du Sud s'explique ainsi par leur incapacité d'appliquer des politiques adéquates.

Les infrastructures, l'administration, l'économie et la politique de ces pays souffrent d'un retard culturel. Appliqué à notre recherche, le travail de récupération est une activité marginale, relevant du secteur informel, mais destinée à disparaître lorsque le pays atteint un niveau de développement économique plus élevé. Mais avec un contexte économique, financier, humain ou urbain totalement différents, il n'est pas aisé pour les autorités locales de faire en sorte que leur ville atteigne un bon état de fonctionnement. C'est ce contexte qui voit l'insuffisance dans les systèmes de gestion des ordures et favorisent par ricochet la prolifération des dépôts d'ordures sauvages où les enfants récupérateurs d'objets mettent en danger leur santé.

II. Methodologie

2.1 Sites et participants à l'enquête

L'étude a été réalisée à Yopougon, l'une des plus grandes communes du district d'Abidjan (Côte d'Ivoire), mais aussi du pays en termes de population et de superficie, selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH, 2014). Située dans la région des lagunes au Sud-est de la Côte d'Ivoire, Yopougon devient en 1980 une collectivité territoriale à la faveur de la loi N° 78-07 du 09 janvier 1978 portant création des communes de plein exercice en Côte d'Ivoire. Cette commune se caractérise en effet par un tissu urbain très contrasté, comportant à la fois des quartiers de bas, moyen et haut standing, ainsi que des habitats précaires généralement faits de matériaux de récupération et des villages des ethnies Atchan et Akyé. La non maîtrise de l'urbanisation et une démographie galopante, vont favoriser de nombreuses insuffisances dans le système de gestion des ordures avec pour corollaires la prolifération de dépôts d'ordures dans ces deux types de quartiers et villages. Dans le cadre de cette étude, ce sont 3 quartiers précaires, (Yao

Séhi ; Banco 2, Mossikro), 4 quartiers de bas standing (Camp militaire, Sicogi, Sogefiha Magasin, Port-bouet 2) et 1 village (Kouté village), qui nous ont servi de sites de recherche. Nous avons travaillé avec un échantillon de 69 individus répartis comme suit : 50 enfants récupérateurs âgés de 7 à 17ans dont 15 déscolarisés, 13 analphabètes et 22 élèves. 15 adultes, acheteurs des objets récupérés ont été également concernés par cette recherche. Nous nous sommes en outre intéressés à 2 médecins (1 pédiatre et 1 généraliste) et des personnes ressources de la mairie de Yopougon et de l'Agence Nationale de la Gestion des Déchets (ANAGED), soit 2 agents. Au vu de la nature qualitative de cette étude, l'échantillonnage est basé sur un choix raisonné.

2.2. Instruments de collecte des données

Ce sont l'observation directe, l'entretien et le questionnaire qui ont servi d'instruments de collecte des données de l'enquête.

L'observation directe des enfants (50) sur des sites d'ordures préalablement identifiés, a en effet permis d'apprécier de visu, le déroulement de l'activité de récupération et d'évaluer les dangers auxquels ils s'exposent. De même, les acheteurs (15) découverts sur les sites ou en dehors ont été observés pour pouvoir connaître les conditions de vente des objets récupérés par les enfants. L'observation s'est ainsi appliquée aux 65 acteurs présents sur les dépôts. Le recours à des entretiens s'est avéré nécessaire pour obtenir des informations plus précises sur les conséquences relatives au travail de récupération d'objets, l'observation directe s'étant avérée insuffisante pour ces données. Aussi, un entretien semi- directif composé de questions ouvertes et fermées-a-t-il concerné les enfants (50) qui se sont exprimés sur l'organisation et le déroulement de l'activité de récupération ainsi que l'impact direct sur leur santé physique. Cet outil s'est également appliqué aux acheteurs (15) qui sont intervenus sur l'aspect vente du travail de récupération. Dans une moindre mesure, ces acheteurs se sont également exprimés sur les conséquences directement subies par les enfants pendant l'exécution des tâches, en tant que témoins privilégiés.

En définitive, l'entretien a concerné le couple récupérateurs-acheteurs, susceptible de fournir des éléments d'informations relatives au travail de récupération d'objets dans les dépôts d'ordures. À ces données qui renseignent sur la question du travail de récupération et les conséquences directement subies par les enfants dans les dépôts d'ordures, il faut adjoindre celle relative à la gestion des ordures et les risques encourus par les enfants récupérateurs à long et à court termes. Dans cette perspective, un questionnaire comportant à la fois des questions fermées et ouvertes, s'est-il imposé comme outil, vu que les populations concernées par cet outil dont un (1) agent de la Mairie de Yopougon et celui de L'ANAGED ainsi que deux médecins, ne pouvaient se rendre disponibles pour un entretien. Aussi, ces individus sont-ils

respectivement intervenus sur la question de la problématique de la gestion des ordures de la commune de Yopougon et celle relative aux risques encourus par les enfants manipulateurs de déchets.

2.3. Analyse des données

L'analyse de contenu a permis de retenir les informations les plus fréquentes et donc qui paraissent assez objectives et utiles pour la compréhension de notre travail de recherche. La méthode qualitative a servi à faire ressortir le sens des discours des personnes rencontrées. De même, les données issues de l'administration du questionnaire ont éclairé sur la question de la gestion des ordures, de l'assainissement de la ville d'Abidjan et celle de la commune de Yopougon ainsi que les risques encourus par les enfants travaillant dans les dépôts d'ordures.

III. Resultats

Les résultats de cette recherche sont axés sur deux points : la description du phénomène de récupération d'objets dans les dépôts d'ordures; l'impact du travail de récupération d'objets sur la santé physique des enfants

3.1 Description du phénomène de récupération d'objets et des acteurs

3.1.1 Acteurs concernés par le phénomène étudié

3.1.1.1 Enfants récupérateurs

Principaux acteurs du phénomène étudié, ce sont les enfants qui effectuent toutes les tâches du travail de récupération d'objets. Ils repèrent les dépôts d'ordures, manipulent les déchets pour en ressortir les objets qui leur sont profitables et les acheminent vers des acheteurs locaux pour la vente. En majorité de sexe masculin, ces enfants sont des non nationaux et des nationaux, issus de familles à faibles revenus, habitant pour la majorité les quartiers précaires de la commune de Yopougon.

3.1.1.2 Acheteurs des objets récupérés

Ce sont des acheteurs locaux nationaux et non nationaux qui apparaissent après la fouille des ordures, au moment de la vente des objets récupérés. Ces adultes achètent ainsi les objets après les avoir pesé avec une balance romaine ou par unité. Ils mettent ainsi fin au travail des enfants sur les dépôts. Ce sont donc des acteurs secondaires, mais la transaction avec les enfants leur confère une position stratégique. Autrement dit, sans ces acheteurs le travail de récupération n'aurait pas de sens pour les enfants. Mieux, les enfants ne sauraient quoi faire de tous leurs ramassés. Ils (les acheteurs) jouent ainsi un rôle important dans la pratique du travail de récupération, quoi qu'ils ne soient pas directement perçus dans l'objet d'étude.

3. 1.2 Déroulement du travail de récupération d'objets dans les dépôts d'ordures

Ce travail se déroule en deux phases, à savoir la phase préparatoire et celle correspondant à l'exploration ou fouille proprement dite des dépôts.

3. 1.2.1 Phase préparatoire du travail de récupération d'objets

Diverses dispositions sont prises par les enfants avant la récupération d'objets. En d'autres mots, avant leur travail, ils mettent en place une organisation qui commence par l'acquisition du matériel de travail et se termine par la prise du petit déjeuner.

3.1.2.2 Acquisition du matériel de travail

Avant l'entame de l'activité de fouille des dépôts d'ordures, les enfants récupérateurs se munissent d'un certain nombre d'outils utiles dans le cadre du travail de récupération. Il s'agit « du croc », nom local donné à une barre de fer qui permet aux enfants de ramener avec facilité en surface, les objets enfouis sous les décombres des ordures. Ce fer est en effet confectionné par un forgeron à raison de 1000 FCFA. Les enfants qui ne peuvent s'en procurer chez cet artisan (forgeron), en fabriquent eux-mêmes en se servant de bars de fers trouvés dans les ordures. Ils les courbent en leur donnant la forme d'un crochet et au poignet de ces fers, ils mettent une matière (du caoutchouc) afin d'éviter des blessures à la paume, disent la plupart de ces enfants récupérateurs. Cet outil en apparence indispensable pour la fouille des ordures, n'est pas pour autant utilisé par tous selon les propos de K. (15ans), rencontré sur le dépôt conventionnel de la Sogefiha, Magasin « *Le fer est bon, et nous tous on sait que c'est plus facile pour travailler avec. Mais des fois, les forgerons là sont chers et puis aussi, quand tu utilises ça trop, il peut te blesser dans la main et te laisser des traces. Donc moi, je fais mon travail sans ça, directement avec mes mains.* » Le coût relativement élevé du « croc » et les risques de blessures dans la paume sont les raisons essentielles évoquées par les enfants, qui n'ont pas toujours recours à cet outil. Aussi, ceux qui n'en possèdent pas travaillent-ils les mains nues ou avec des gants de récupération obtenus sur le marché de friperie de la Sicogi. Conscients de l'environnement insalubre, les enfants portent également des haillons pour ne pas abîmer leurs vêtements et des chaussures à lourdes semelles afin de se protéger contre des tessons, et autres objets tranchants et pointus comme nous le dit en ces termes A.P. rencontré sur le site de Banco 2. « *Le travail n'est pas facile, des fois tu peux tomber sur des bouteilles cassées ou pointes rouillées ou bien d'autres choses encore pointues, donc il faut faire un peu attention. Ça veut dire, que, il faut se protéger avec des chaussures bien lourdes, mais tu peux porter des*

“lèkès”¹⁰ ou tes chaussures de tous les jours ou des tapettes. Mais, même si tu n’as pas tout ça et que tu es fort, rien ne peut t’arriver. La main fait mieux le travail là même ». Ce qui est important même, souligne D.M., c’est les sacs, parce que sinon, tu vas mettre les choses que tu vas trouver où ? ».

Au total, les matériels de travail des enfants récupérateurs sont par ordre d’importance, les sacs en plastique de 5 à 100 kg ou des *bôrô*¹¹ et les fers ou « crocs ». Soulignons par ailleurs que le matériel de protection reste facultatif pour la majorité de ces enfants fouilleurs. Mais avant la fouille, ces enfants disent accorder un moment au petit déjeuner pour ceux qui en ont la possibilité.

Figure 1. Le « Croc », matériel du récupérateur d’objets dans les dépôts d’ordures



Source : enquête 2019

3.1.2.3 Prise du petit déjeuner

Le matin, les enfants se nourrissent essentiellement de *garba*¹², de *gbozon*¹³ accompagné de *gnamakou*¹⁴, de bouillie de mil ou de maïs. Ils

¹⁰ *Lèkè* : Chaussures en matière plastique, avec un coût relativement abordable pour son bas prix (500 à 1000 FCFA) en Côte d’Ivoire.

¹¹ *Bôrô* : En matières plastiques, les « *bôrôs* » sont des sacs de 100kg et plus de fabrication locale, que les enfants achètent à 100fcfa l’unité.

¹² *Garba* : concept usité par les Ivoiriens, pour désigner de l’attiéké (met à base de manioc moulu) et du poisson thon, le « *garba* » est généralement vendu par des hommes, des non nationaux de nationalité nigérienne, et ce, dans des conditions d’hygiène relativement déplorables. Le prix de ce met ivoirien varie entre 300 à 500 FCFA à Abidjan et à Yopougon

¹³ *Gbozons* : Les *gbozons* sont des galettes généralement sans saveurs. Très bourratives et vendues à des prix à la portée de tous (25 ou 100 FCFA), ces galettes sont ainsi prisées par les enfants récupérateurs issus pour la plupart de milieux défavorisés.

¹⁴ *Gnamakou*: il s’agit d’un jus local, obtenu à base de gingembre et de sucre. Son coût varie entre 25 et 100 FCFA, voir plus selon la quantité. Aussi, les enfants s’en procurent-ils facilement

choisissent aussi le *Placali*¹⁵ avec de la sauce gombo ou le *Lafri*¹⁶. Ces divers mets essentiellement d'origine africaine, servent ainsi de petits déjeuners aux enfants récupérateurs qui les trouvent assez consistants pour se priver du déjeuner. Interrogé d'une part sur la qualité de ce petit déjeuner et l'absence du repas de midi chez les enfants récupérateurs, le médecin pédiatre s'est inquiété de la précarité de la situation alimentaire de ces enfants. Il a en effet souligné que leur petit déjeuner de qualité très médiocre et l'absence du repas de midi, constituaient des facteurs de risque, parce que les mets consommés pauvres en glucide et protide, notamment ne peuvent compenser les besoins énergétiques de la journée. Les enfants disent cependant ne pas avoir d'autres choix que de se contenter de ces repas avant la fouille des ordures. Interrogé d'une part sur la qualité de ce petit déjeuner et l'absence du repas de midi chez les enfants récupérateurs, le médecin pédiatre s'est inquiété de la précarité de la situation alimentaire de ces enfants. Il a en effet souligné que ces repas de qualité très médiocre et l'absence de celui de midi, constituaient des facteurs de risque, parce que les mets consommés pauvres en glucide et protide, notamment ne peuvent compenser les besoins énergétiques de la journée. Les enfants disent cependant ne pas avoir d'autres choix

3.1.3. Problématique de la gestion des ordures et le travail de récupération d'objets dans les dépôts d'ordures

3.1.3.1 Problématique de la gestion des ordures

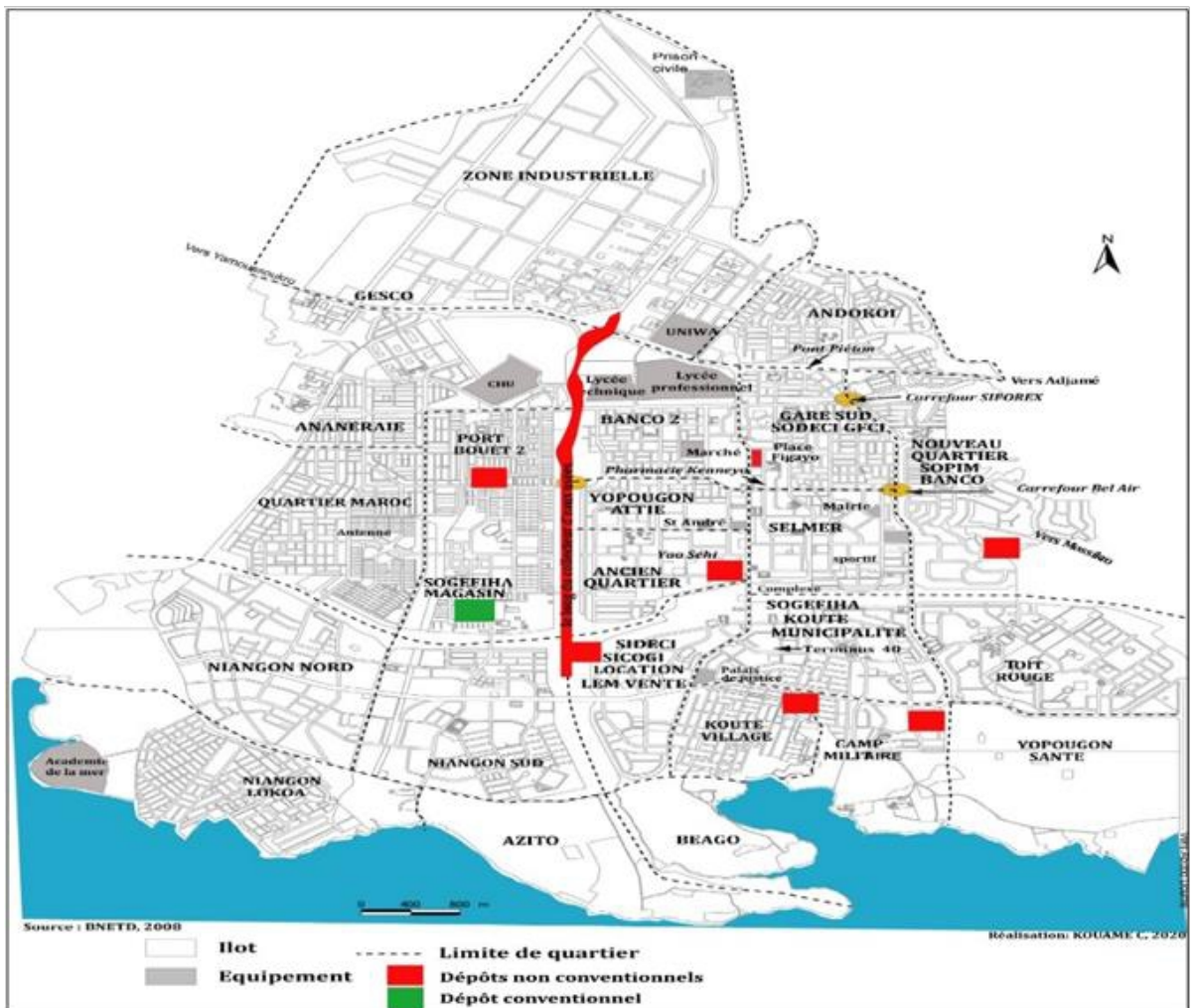
Ce sont 8 dépôts d'ordures qui ont été visités, dont un dépôt d'ordures conventionnel à la Sogefiha, Magasin, et 5 dépôts sauvages qui se répartissent entre le Camps militaire, la Sicogi et les quartiers précaires (Banco 2 ; Port-bouet 2, ancien marché, Yao Séhi ainsi que le village de Kouté. Si les ordures des dépôts conventionnels proviennent de la pré collecte contrôlée ou organisée par la mairie et différentes sociétés de pré collecte sous la supervision de l'ANAGED, l'autorité de régulation des déchets de toutes natures a confié l'agent de cette structure, il en est autrement pour les dépôts sauvages. À la différence de la pré collecte contrôlée qui se déroule à travers des camions bennes de ramassage d'ordures, la pré collecte inorganisée se réalise avec des charrettes ou des brouettes et engage le couple ménages- pré collecteurs à raison d'une somme de 1000 à 2000 FCFA par mois, explique cet agent qui poursuit pour dire que cette cohabitation pré collecte contrôlée et pré collecte inorganisée, trouve en effet son justificatif dans une gestion

¹⁵ *Placali* : met ivoirien obtenu à base de manioc moulu fermenté accompagné de sauce gluante.

¹⁶ *Lafri* : il s'agit d'un plat issu des peuples du nord de la Côte d'ivoire (Malinké). C'est un riz gras préparé à base de légumes (gombo, aubergine) et de *Soumbara* (un légume cultivé au nord de la Côte d'ivoire), mélangés à du poisson ou de la viande selon la préférence, mais surtout en fonction des moyens. Les enfants s'en procurent sans viande, ni poisson

insuffisante des ordures de notre cité (Yopougon). Mais, l'une des causes profondes de cette problématique de la gestion des ordures, réside surtout dans le système de financement qui demeure inadéquat et qui ne permet donc pas de faire face aux quantités de déchets en présence déversées pèle mèle sur les terrains vagues des quartiers, dans les rues et eaux de ruissellement ainsi que dans les ravins et canalisations d'eaux.

Figure 2. Localisation des lieux d'enquête au sein de la commune de Yopougon



Sources : enquête de terrain, 2019

3.1.3.2 Fouille des dépôts d'ordures sauvages par des enfants

Figure 3. Enfants fouillant des dépôts d'ordures sauvages (Camp militaire, Yao Sehi)



Source : enquête de terrain, 2019

La fouille des dépôts se confond en effet avec la trouvaille desdits dépôts, puisque les enfants ne consacrent pas de jours spéciaux à chacune d'elle. Autrement dit, la trouvaille d'un dépôt est systématiquement suivie de sa fouille. Cette fouille débute certes le matin entre 7 et 8 heures, mais peut s'effectuer à tout moment de la journée. Elle se poursuit jusqu'à l'après midi et se termine avant la tombée de la nuit, au moment où les récupérateurs n'ont plus une nette visibilité des objets dans les dépôts. Cette opération s'effectue aussi en fonction de l'objectif visé et du statut scolaire de l'enfant récupérateur. Ainsi, tandis que les élèves (du primaire et du secondaire) effectuent cette tâche, les mercredis, samedi et dimanche, aucune restriction n'est faite du côté des déscolarisés et analphabètes qui travaillent tous les jours de la semaine. Une fois sur les dépôts, les enfants en position courbée scrutent les ordures à l'aide de « crocs » ou à mains nues. Ces enfants ramènent ainsi en surface, des objets déchus dont les propriétaires se sont débarrassés. Ces objets de diverses natures, sont des métaux (or, zinc, argent, fer, etc.) et davantage des sachets, bouteilles et autres contenants cassables et en plastiques. À ce propos, KT : (14 ans) élève en classe de CM2 s'est exprimé en ces termes : « *Moi, je ramasse les bouteilles et boites de pommades partout dans la rue, mais, ici on trouve beaucoup plus de choses. Donc, quand je ne vais pas à l'école, je viens seulement pour fouiller* » B.S. a renchéri pour dire qu'il obtient bien plus que des objets, parce qu'il dit avoir découvert dans un sachet des billets de banque et des pièces, qu'il a empoché discrètement à l'abri des regards. Ces enfants entassent ensuite non loin des lieux de récupération (dépôts d'ordures), tous les ramassis de sorte à pouvoir mieux y avoir un regard. D'autres les mettent parfois pêle-mêle dans les sacs en plastiques prévus à cet effet, afin de les protéger. C'est pourquoi T. L. affirme

: « on vole un peu ici parfois. Tu ne vas pas travailler pendant des heures, toute la journée, te fatiguer, et puis quelqu'un d'autre va prendre le bénéfice. Donc il faut bien voir clair dans tes choses avant d'aller les peser. ».

3.1.3.3 Acheminement et vente des objets vers l'acheteur

Figure 4. Enfants transportant les objets récupérés vers un acheteur



Source, enquête, 2019

En fin de fouille, les enfants se dirigent avec les objets obtenus, rangés dans des sacs vers un acheteur préalablement identifié. Mais avant, un certain nombre de dispositions sont prises de sorte à mieux préparer cette opération d'acheminement. Ils procèdent en fait à des tris ou sélections des objets amassés et en font des paquets, constitués d'objets cassables (bouteilles, assiettes, verres) d'une part et tout contenant en plastiques (bouteilles, assiette, boîtes de produits cosmétique, sachets blancs, bleus, noirs...) d'autre part. D'autres paquets contiennent en outre, des objets en métal (or, aluminium, fer, zinc). Cette organisation qui répond à un souci d'efficacité, facilite en effet le transport des objets déjà ordonnés vers l'acheteur et une nette visibilité pour la vente des objets. Toutefois, la levée et le transport desdits paquets ou charges, demeure une contrainte pour les enfants, selon qu'ils les trouvent difficiles à supporter ou que l'acheteur soit situé à une distance relativement éloignée du dépôt, parce qu'ils les transportent sur le dos ou sur la tête. Essentielle pour le travail de récupération, la vente se réalise entre l'acheteur et le récupérateur, chaque acteur connaissant d'ores et déjà les coûts des objets, dont les pesées se réalisent avec une balance romaine. Il faut néanmoins préciser que tous les objets ne sont pas pesés, certains étant vendus par unité. Dernière étape du travail de récupération, la vente des objets récupérés rapporte en moyenne aux enfants, la somme de 5500 CFA par jour « qui leur permet de réaliser leurs projets de vie et participer à la vie du foyer parental » À la suite de ce propos, il nous est apparu nécessaire de savoir si les enfants

n'avaient pas de crainte pour leur état de santé, vu qu'ils effectuent des tâches dans des lieux insalubres et malsains. Voici le résumé de quelques réponses :

1^{er} enfant récupérateur : « *c'est quoi, qui est odeurs ou maladies, c'est parce que tu n'es pas dedans que tu dis ça. Une fois que tu commences, ça ne te dis plus rien. Moi au début ça ma fatigué, mais un peu seulement. Je me suis vite habitué à ça.* » 2^{ème} enfant récupérateur : « *Vous avez raison, parce que, on touche à tout ici, même caca¹⁷ des fois, mais ça ne fait rien. Ça dépend de ce qu'on recherche. Mais, on se lave bien les mains après. Et on se lave bien aussi. Pour les fers et puis les choses qui se cassent dedans là, on fait un peu attention en fouillant, pour ne pas trop se blesser. Et puis, Dieu est grand. Il nous surveille, sinon vous n'allez pas trouver quelqu'un ici à cause de saleté.* » 3^{ème} enfant récupérateur : « *Moi, je savais, que forcé vous allez parler de saleté et puis maladies. Mais, on sait comment on fait. Si tu ne t'occupes pas, ya rien ça fait rien.* »

Les réponses de la majorité de ces enfants rencontrés au Camp Militaire, et à Kouté village, ont presque toutes convergé vers la négligence des dangers que présage la présence permanente sur des dépôts et de surcroît la manipulation des déchets contenant des matières piquantes ou tranchantes. Autrement dit, ces enfants n'ont manifesté aucun dédain relatif à la puanteur des dépôts d'ordures et n'ont de ce fait aucune appréhension pour leur santé. Nous ne disons pas a priori qu'ils méconnaissent les dangers, mais qu'ils en font fi au profit des gains à réaliser. Pourtant, loin s'en faut, les dépôts d'ordures sont des lieux publics malsains, où l'on jette les déblais, décombres, et ordures. De plus, ils sont délétères avec des objets piquants, tranchants et rouillés. Cette dernière série d'objets, qui ont pu plus ou moins conserver leur aspect initial, nonobstant leur séjour sous les décombres d'ordures, restent la convoitise essentielle des enfants qui les récupèrent sans se soucier des répercussions négatives de ce travail.

3.2 Impacts du phénomène de récupération d'objets sur la santé physique des enfants

L'une des préoccupations que l'on a, en voyant des enfants sur des dépôts d'ordures, est relative aux risques sanitaires encourus en ces lieux. Aussi, a-t-on cherché à savoir quelles sont les répercussions du travail de récupération d'objets dans les dépôts d'ordures sur l'état de santé physique à court et long termes.

3.2.1 Conséquences directes liées à l'exercice du travail de récupération

Elles sont difficiles à cerner, parce que nous n'avons pu avoir recours à la technique de l'observation participante qui nous aurait permis de nous

¹⁷ Caca : excrément ou matière fécale.

mêler un tant soit peu au fait étudié et d'observer les effets immédiats de la manipulation des déchets physiques par les enfants sur les dépôts ; ils nous ont donc été relatés par les acteurs eux-mêmes. Aussi, ces échanges nous ont-ils amenés à consigner dans le tableau suivant (Tableau n°1), ces conséquences sur la santé des enfants.

Tableau n°1. Conséquences directes subies par les enfants récupérateurs

<i>Natures des conséquences</i>	<i>Réponses des enfants</i>	<i>Nombre de réponses</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Chutes</i>	<i>Oui</i>	<i>13</i>	<i>26</i>
	<i>Non</i>	<i>5</i>	<i>10</i>
<i>Blessures</i>	<i>Oui</i>	<i>36</i>	<i>72</i>
	<i>Non</i>	<i>05</i>	<i>10</i>
<i>Piqûres</i>	<i>Oui</i>	<i>19</i>	<i>38</i>
	<i>Non</i>	<i>07</i>	<i>14</i>
<i>Maux de dos et de tête</i>	<i>Oui</i>	<i>16</i>	<i>32</i>
	<i>Non</i>	<i>3</i>	<i>6</i>
<i>Coupures</i>	<i>Oui</i>	<i>3</i>	<i>6</i>
	<i>Non</i>	<i>1</i>	<i>2</i>

Au nombre des conséquences directes subies par les enfants, les blessures sont plus récurrentes avec 72 pour cent des enfants (36) qui ont réagi positivement sur les 50 enfants enquêtés, contre un pourcentage de 5 enfants qui n'en n'ont pas connu. Toujours sur l'ensemble de ces enfants (50), apparaissent ensuite les piqûres qui concernent trente-huit pour cent des enfants (19), contre quatorze pour cent qui affirment en avoir été épargnés (07). Pour ce qui est des maux de tête et de dos, ce sont trente-deux pour cents d'enfants (16) qui se sont plaints, alors qu'un pourcentage de six enfants (3) n'en n'ont pas fait cas. Les chutes ne sont pas négligeables ; elles concernent vingt-six pour cents de l'ensemble des enfants avec lesquels nous avons travaillé, contre dix pour cent qui n'en n'ont pas été victimes (5). Les coupures qui apparaissent en dernière position, ne concernent que six pour cent des enfants (3), contre un (1) seul qui n'a pas réagi, soit deux pour cent des enfants interrogés dans cette catégorie.

En définitive, le travail de récupération a de nombreuses répercussions négatives sur la santé des enfants récupérateurs. Ils sont victimes de plusieurs dommages corporels qui sont par ordre décroissant d'apparition ; les blessures, piqûres, chutes et maux de dos et de tête. Toutefois, ces enfants ont tendance à minimiser ces dommages. Selon les propos de B.Y. (17ans, déscolarisé, du primaire). « *On trouve beaucoup de choses, quand on fouille, surtout si tu viens tous les jours. Mais ce qui est bien même, c'est quand le camion vient d'arriver. Mais on se blesse aussi des fois avec les fers rouillés, des bouteilles ou assiettes cassées ou les pointes nous piquent, des fois, ce sont*

les bêtes ou les moustiques ou moucheron, qui nous piquent aussi. Mais, tout ça, ça ne fait rien, on sait comment on se soigne. »

Mais, comment surviennent ces différents incidents ? La mise en rapport des activités et types de dépôts permettra certainement de répondre à cette question.

Tableau n°2. Conséquences en fonction des types de dépôts d'ordures et la nature des activités

<i>Types de dépôts</i>	<i>Nature des activités</i>	<i>Conséquences directes</i>
- <i>Dépôts Conventionnels</i> - <i>Dépôts sauvages (rues, canalisations d'eau, marché)</i>	<i>Fouille des déchets</i>	<i>Blessures/ piqûres</i>
	<i>Tri et paquetage des objets récupérés</i>	<i>Blessures/ Piqûres</i>
	<i>Transport des objets récupérés</i>	<i>Mal de dos, mal de tête</i> <i>Chutes</i>

Le tableau montre que la fouille des déchets cause des blessures et piqûres aux enfants. Ces mêmes conséquences s'observent également du côté de l'activité du tri et paquetage des objets récupérés. Pour ce qui est du transport desdits objets vers l'acheteur, ce sont des maux de dos et de tête ainsi que des chutes qui ont été déclarés par les enfants. Par ailleurs, qu'il s'agisse de dépôts conventionnels, ou ceux situés sur des sites anarchiques dans des canaux d'évacuation d'eau de ménage et de ruissellement, des caniveaux, dans la rue, les enfants subissent les mêmes impacts sur leur santé. Aussi, pouvons-nous affirmer qu'aucun type de dépôts d'ordures et de tâches effectuées ne met les enfants à l'abri de dommages corporels. Les témoignages suivants en sont une illustration : « *Moi, je vais partout pour ramasser mes choses, ça peut être dans la rue, les caniveaux, mais je termine toujours ici (canalisation d'eau, Yopougou Sogefiha), parce que les ordures sont toujours là, si l'eau n'envoie pas ça. Même si pour descendre dedans c'est difficile, surtout quand il pleut. Parce que, tu peux glisser et tomber. Moi, j'ai déjà eu ça. Je suis tombé, mais ce n'était pas trop grave ; je me suis blessé seulement dans la main et puis le genou de mon pied gauche où je me suis appuyé me faisait un peu mal le soir. Mon grand frère a chauffé un fer pour mettre dessus, ça m'a brûlé un coup, mais je suis un homme. Le lendemain matin, je suis retourné pour fouiller encore.* » Affirme M.D. (14ans, élève en classe de 3^{ème}) rencontré dans des situations d'enquête : « *Je choisis toujours de venir ici, parce que forcé quand les camions arrivent, tu vas gagner pour toi dedans. C'est vrai on groupe, on se bouscule et puis, de fois tu peux tomber et puis te blesser. Je viens à peine de me blesser ce matin avec une bouteille. Je l'ai touché sans la voir, alors qu'elle était cassée, au moment où je me suis rendu compte, je voulais l'éviter et puis ça glissé et c'est tombé sur mon pied. Ya eu beaucoup de sang, On se soigne un peu. Blessure par exemple, si tu mets*

alcool et puis après un peu de tout paille¹⁸ jaune ça fini vite. Tu n'as pas besoin d'aller à l'hôpital pour ça. Avec paracétamol aussi on guérit les douleurs surtout les maux de tête. Si c'est, pas grave, le lendemain tu reprends comme si ya rien. » B.T : (déscolarisé 16 ans) a renchérit sur les blessures en disant : « Mais on se blesse tous les jours ici ou des fois, tu peux quitter sur les saletés pour tomber ou ça peut tomber sur toi. Ou même, si tu vas dans gros trou là (canaux de canalisation), tu peux glisser pour tomber. C'est arrivé beaucoup de fois. Un jour un ami est allé fouiller dedans et quand il descendait avec ses bagages tellement il a eu beaucoup de choses (objets), c'était difficile pour sortir. Il glissait seulement et il est tombé et s'est blessé au genou et au front. Moi, c'est pointe rouillée qui m'a piqué l'autre jour sous mon pied. Au début, je n'ai rien senti, mais le soir, j'ai eu chaud dèh ! Ça me faisait trop mal. Mais comme ça duré, je n'ai plus mal »

Ces différents discours relatifs aux conséquences subies par les enfants récupérateurs, nous fournissent en outre, des éléments d'information se rapportant à la nature des dommages et les conditions de leur survenance. Aussi, a-t-on pu relever des blessures sur les membres supérieurs et inférieurs de même que sur les autres parties du corps, dues à la manipulation par inadvertance des tessons d'objets cassables (bouteilles, assiettes, verre) et tranchants enfouis dans les ordures. Ces enfants sont aussi victimes de piqûres de moustiques, moucheron et autres insectes, vivant dans ou près des eaux stagnantes des canalisations. Pour ce qui est des chutes, elles surviennent au moment de l'accès à ces canaux d'évacuation d'eaux de ménage et de ruissellement. Au vu des dommages corporels subis par les enfants, l'étude s'est également intéressée aux méthodes de traitement auxquels ils ont recours pour les soins.

Onze (11) enfants sur les cinquante (50) avec lesquels nous avons travaillé disent en effet se rendre dès que possible, dans un centre de santé pour des soins médicaux ou dans une pharmacie, mais selon la gravité du mal. Les trente-neuf (39) autres, ont quant à eux, affirmé avoir recours à de l'alcool pour toutes blessures qui saignent et un bandage avec tout type de morceau d'étoffe à leur portée. Le beurre de karité, disent-ils, sert à panser les plaies ou soulager les douleurs dorsales ainsi que celles causées par les chutes. Quant aux maux de tête, ils affirment prendre du paracétamol et des médicaments vendus dans la rue. Interrogés sur la qualité de ces soins adoptés par les enfants récupérateurs concernés, des médecins (pédiatre, radiologue) sont intervenus sur divers risques de santé auxquels s'exposent les enfants en recourant aux médicaments de rue et à l'automédication qui sont des dangers permanents pour la santé.

¹⁸ « Tout paille » : ce sont de gélules vendues dans la rue par des femmes qui s'érige en pharmacienne

3.2.2 Risques de santé liés à la manipulation des déchets dans les dépôts d'ordure selon des médecins

Les activités de fouille, tri et paquetage effectuées par les enfants dans le cadre du travail de récupération d'objets leur causent des blessures, piqûres et enflures, dont la non prise en charge médicale est susceptible de provoquer chez ces enfants, le tétanos, affirme un médecin pédiatre de l'hôpital général de la commune de Yopougon. De même, la levée de ces charges ou sacs contenant les objets obtenus et leur transport vers l'acheteur, au regard de la faible endurance des enfants, n'est pas non plus sans impacts. Les enfants après cette activité de transport, disent être fatigués et éprouvent par moment des douleurs dorsales ou des maux de tête. Ces douleurs, apparemment anodines, pour ces enfants, précise encore le pédiatre, peuvent cependant entraîner d'autres problèmes de santé, si les enfants persistent dans le recours à l'automédication ou aux médicaments de rue. Ils peuvent en effet avoir des problèmes d'articulation, un retard de croissance, voire le nanisme ; le portage par têtes ou au dos des bagages étant privilégiés par ces enfants, qui n'ont pas d'autres moyens de transport. À ces chutes qui surviennent constamment chez les enfants, il faut adjoindre d'autres types d'accidents, entre autres des fractures, selon les propos du radiologue d'une clinique au quartier Port Bouet 2, qui affirme avoir reçu un enfant récupérateur qui en a été victime à la jambe droite. Par ailleurs, un acheteur des objets récupérés a renchéri sur les accidents qui surviennent dans les canaux en disant « *des fois, les enfants meurent dans les gros trous là. C'est-à-dire, quand il pleut trop, l'eau envoie beaucoup de choses dans les trous là, donc c'est quand ils vont les chercher que l'eau les emmène.* ». Outre ces maux avérés sur les différents dépôts, des risques peuvent survenir chez les enfants et les populations en général, parce que l'accumulation des ordures ménagères dans une ville, quelle qu'en soit la cause, porte préjudice à la santé. Ces ordures et autres déchets solides de l'espace public sont en effet sources de diverses maladies, selon le même pédiatre. Ce médecin justifie son propos en notant que les ordures peuvent être à l'origine de la prolifération des microbes, des parasites et autres vecteurs de maladies. Par ailleurs, la putréfaction des ordures engendre des odeurs incommodantes et vapeurs irritantes, susceptibles de provoquer chez l'enfant des phénomènes allergiques voire des pneumonies. Cela peut s'expliquer par des gaz toxiques tels que l'hydrogène sulfureux, le méthane, le dioxyde de carbone, dégagés par des ordures lors de la putréfaction. Aussi, la présence de l'enfant et surtout le contact constant avec les ordures peut-il entraîner le choléra. L'enfant peut également être infecté par la tuberculose, une maladie provoquée par une bactérie (*mycobacterium tuberculosis*) qui touche le plus souvent les poumons et la fièvre typhoïde qui survient généralement dans des zones où l'hygiène est précaire. Pour conclure, ce pédiatre affirme que des intoxications alimentaires dues à des conditions d'hygiène précaire peuvent

également survenir chez les enfants récupérateurs, qui n'hésitent pas à s'alimenter sur place. Victimes de piqûres de divers insectes et de moustique dans les canalisations, ces enfants peuvent en outre être atteints du paludisme. Par ailleurs, à proximité de certains dépôts d'ordures, il nous a été donné de voir des fumoirs, auxquels nous n'avons certes pu avoir accès, mais qui constituent des lieux criminogènes pour les enfants récupérateurs. Il nous a en effet été rapporté que ces fumoirs sont constamment fréquentés par les acheteurs des objets récupérés qui y consomment des substances prohibées. Aussi, faut-il craindre pour la santé des enfants récupérateurs, en contact permanent avec ces adultes dans la transaction de la vente des objets récupérés, qui peuvent les imiter en consommant ces stupéfiants.

IV. Discussion et Conclusion

Cette étude s'est déroulée dans la commune de Yopougon sur un échantillon de 69 individus dont des enfants récupérateurs d'objets (50), des acheteurs de ces objets (15), des agents de la salubrité publique (2) et des médecins (2). Elle cherche en effet à décrire le phénomène de récupération d'objets sur des dépôts d'ordures chez les enfants et l'influence de ce travail sur leur santé physique. Pour ce faire, nous avons eu recours à l'hypothèse selon laquelle, les difficultés dans le système de gestion des ordures favorisent la prolifération des dépôts d'ordures dans lesquels les enfants récupérateurs d'objets s'exposent à des problèmes de santé. Cette entreprise a été possible grâce à des observations directes, entretiens semi-directifs et questionnaires, qui ont fourni les données de notre travail. Les résultats montrent que le travail de récupération d'objets dans les dépôts d'ordures conventionnels ou sauvages crée des problèmes de santé aux enfants. Le recours à l'automédication et à des médicaments de la rue pour ces problèmes de santé, expose en outre ces enfants à divers risques de santé. Cet état de faits est également mentionné par Fayomi (2003) et Essou (2001), qui dans leurs travaux respectifs s'inquiètent de l'état de santé des enfants travailleurs accidentés, face à la qualité douteuse des médicaments que leur prescrivent des femmes qui s'érigent en médecins. Un rapport (Anzivino et al., 2010) relatif à l'effet des différents traitements et la valorisation des déchets sur l'environnement et la santé des professionnels ainsi que celle des populations riveraines, semble également abonder dans le sens des problèmes de santé des populations travailleuses des déchets.

Les auteurs mentionnent en effet des maladies infectieuses et musculo-squelettiques de divers troubles (respiratoires, gastro-intestinaux, dermatologiques, oculaires et musculo-squelettiques) chez les salariés de la collecte et du tri. De même, les professionnels des plateformes de compostage contractent des troubles respiratoires aigus ou chroniques et d'autres troubles dermatologiques, gastro-intestinaux ainsi que des troubles oculaires. Du côté des riverains d'incinérateurs de déchets ménagers, des problèmes de santé sont

aussi observés, entre autres, des malformations congénitales et tous types de cancers ainsi que des troubles de la reproduction et du développement et troubles respiratoires, cardiovasculaires.

Les ordures constituent ainsi une source potentielle de maladies dites environnementales, parce que liées étroitement à l'état de dégradation de l'environnement, notamment à Nouakchott où les résultats d'une étude (Sy et al., 2011 ; Dongo et al., 2008) ont montré les principaux problèmes de santé (syndrome du paludisme, syndrome de l'appareil respiratoire, syndrome l'appareil digestif) ressentis par les populations. Cette étude a également mis en évidence la prévalence des maladies les plus récurrentes dont les infections respiratoires aiguës (28,0 %) et les diarrhées (17,2 %) ainsi que les facteurs environnementaux d'exposition aux risques sanitaires. Ces résultats concordent bien avec ceux trouvés au Congo, en milieu rural dans les différents centres de santé d'Irhambi/Katana où les parasites observés dans les déchets sont à la base de nombreux cas de maladies diarrhéiques (choléra, amibiase, simple diarrhée, diarrhée sanglante) chez les populations (Bagalwa et al., 2013). De même, en Côte d'Ivoire à Anyama une autre recherche mettant en lien certaines pratiques de gestion des déchets ménagers et les maladies environnementales, a révélé des cas de paludismes et d'infections respiratoires, respectivement dans les quartiers précaires (Derrière-Rails, 43% et Schneider, 25%) et chez les individus de niveau universitaire (77 %) ainsi que les habitants du quartier Résidentiel (88 %) (Koné et al., 2019)

Ces divers travaux, en rapport avec les risques sanitaires liés aux déchets ménagers et des espaces publics, ne s'appliquent certes pas spécifiquement aux enfants, mais ils sont tout de même pertinents dans la mesure où les propos introductifs du pédiatre sollicité dans le cadre de notre étude, mentionnent un risque de santé pour tous (l'accumulation des ordures ménagères dans une ville, quelle qu'en soit les causes porte préjudice à la santé). Ce qui insinue que toutes les populations, adultes et enfants dans les environs des dépôts d'ordures sont concernés par les risques de santé, quoiqu'à la suite, ce pédiatre ait mis l'accent sur les maux spécifiques (pneumonies, choléra, tuberculose, fièvre typhoïde intoxications alimentaires et paludisme) aux enfants constamment présents sur les sites d'ordures et manipulateurs des déchets. Par ailleurs, les accidents subis par les enfants manipulateurs, dont des blessures, piqûres, coupures et chutes sont plus ou moins comparables à ceux qui sont survenus (contusions, entorses, chutes, fractures, coupures, fêlure, plaies) en cours de manipulations de choses chez les professionnels de traitement et de valorisation des déchets évoqués précédemment.

Ces diverses recherches corroborent ainsi nos résultats et confirment de fait l'hypothèse selon laquelle les insuffisances dans le système de gestion des ordures des quartiers favorisent la prolifération de dépôts d'ordures dans lesquels les enfants récupérateurs d'objets s'exposent à des problèmes de

santé. L'objectif visé par cette étude qui était de décrire le phénomène de récupération d'objet et son impact sur la santé physique des enfants est atteint. Les résultats ont en effet indiqué que toutes les activités du travail de récupération d'objets dans les dépôts d'ordures empiétaient sur la santé physique des enfants. Les conséquences physiques avérées en termes de blessures, piqûres et chutes en sont une illustration. À cela s'ajoute de nombreuses pathologies que peuvent contracter ces enfants du fait de l'inhalation des odeurs nauséabondes des déchets en état de putréfaction, des toxines, voire la pollution de l'environnement. Ceci nous amène à dire sans risque de nous tromper que les enfants récupérateurs d'objets dans dépôts d'ordures à Yopougon, accomplissent des travaux dangereux ; les dispositions de l'article 3 de la convention n°182 de l'OIT relatives aux pires formes du travail des enfants, stipulant que : « le travail dangereux » concerne l'ensemble des travaux qui par leurs natures ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent sont susceptibles de nuire à la santé ou à la sécurité ou à la moralité de l'enfant. Aussi, les trois paramètres généralement utilisés pour déterminer le caractère dangereux d'une activité selon cette disposition, à savoir : l'environnement dans lequel l'activité se déroule ; les horaires de travail ; la nature de certaines tâches exécutées dans le cadre de cette activité sont-ils réunis. Premièrement, parce que les dépôts d'ordures constituent un environnement insalubre, de par la puanteur des ordures et dangereux du fait de la présence d'objets tranchants, piquants, et insectes piquants.

Deuxièmement, les enfants commencent les travaux le matin et les achèvent les après-midis, soit près de 10 heures de travail par jour. Il est vrai que les élèves récupérateurs ne peuvent atteindre 40 heures de travail par semaine, parce qu'ils ne travaillent que trois jours (mercredi, samedis, dimanche,) pour la même période, mais il en ait autrement pour les déscolarisés et analphabètes qui travaillent à souhait tous les jours de la semaine, soit près de 70 heures de travail par semaine. Ce qui est formellement interdit en Côte d'Ivoire, où le temps de travail chez les enfants, ne doit excéder 40 heures, selon la liste révisée des travaux dangereux interdits en Côte d'Ivoire (2017).Troisièmement, ces trois groupes d'enfants (élèves, déscolarisés, analphabètes) scrutent toutes sortes de déchets, sans protection véritable et cela a des répercussions sur leur santé à court et à long termes. Or, cette même liste, fait également mention des trois conditions ci-après mentionnées, à partir desquelles, il peut être admis qu'un enfant accomplit des travaux dangereux. Ceci nous conforte davantage dans notre position, quant à affirmer que les enfants récupérateurs d'objets dans les dépôts d'ordures dans la commune de Yopougon effectuent des travaux dangereux interdits aux enfants en Côte d'Ivoire et susceptibles de nuire à leur santé.

Pour pallier cet état de faits, des propositions auraient pu figurer dans notre travail, afin que l'autorité de régulation (ANAGED) et les collectivités

territoriales en Côte d'Ivoire et à Yopougon mènent des actions idoines afin de mieux réguler la gestion des ordures et empêcher ainsi que des enfants mettent en péril leur santé. C'est pourquoi, il importe de considérer cette étude en tenant compte de ses limites, et encourager dans cette perspective, des études similaires.

References :

1. Agbadou, N.J. (2019). Conditions de travail et accidents domestiques chez les employées mineures de maison à Abidjan. *Revue Internationale de Recherches et d'Etudes Pluridisciplinaires*, n°29, PP.197-214. GUREP, Besanca, France
2. Allix, E. & Florin, B. (2016). « Indésirables dans la ville, utiles dans l'ordure ? », *Géographie et cultures*. (Consulté le 18/12/ 2019) <https://journals.openedition.org/gc/4434>
3. Anzivino, V.L., Bataillard, A., Carretier, J., Falette, N. & Montestrucq, L. (2010). L'évaluation des effets sanitaires liés à la gestion des déchets ménagers et assimilés (DMA), Rapport scientifique. (Consulté le 19/11/2019) https://www.cancer-environnement.fr/Portals/0/Documents%20PDF/Publication/D%C3%A9chets/CLB_OR_S_RA_Rapport_scientifique_Evaluation_effets_sanitaires_gestion_dechets_2010.pdf
4. Bagalwa, M., Karume, K., Mushagalusa, N.G., Ndegeyi, K., Birali, M., Zirirane, N., Masheka, Z. & Bayongwa, C. (2013). « Risques potentiels des déchets domestiques sur la santé des populations en milieu rural: cas d'Irhambi Katana (Sud-Kivu, République Démocratique du Congo) ». (Consulté le 18/ 12/ 2019) <https://journals.openedition.org/vertigo/14085>
5. Bureau International du Travail (1998). Le travail des enfants l'intolérable en point de mire, Genève, OIT
6. Bureau International du Travail (1999). Convention n°182 relative aux pires formes du travail des enfants et l'action immédiate en vue de son élimination, (IPEC), Genève
7. Bureau International du Travail (2000). Combattre le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail en Afrique de l'ouest et du centre, IPEC, Genève7)
8. Carlo, J. (2016). Agences de placement de servantes : Enquête sur un métier, ses dérives et ses risques. (Exclusivité abidjanactu.com)
9. Cirelli, C. & Florin, B. (2015). Les récupérateurs de déchets : entre marginalisation et reconnaissance. *Mouvements des idées et des luttes*, Essai et débat. (Consulté le 22 /03/ 2019) <http://mouvements.info/recuperateurs-de-dechets/>

10. Dongo, K., Kouamé, K. F., Koné, B., Biém, J., Tanner, M. & Cissé, G. (2008). Analyse de la situation de l'environnement sanitaire des quartiers défavorisés dans le tissu urbain de Yopougon à Abidjan, Côte d'Ivoire. (consulté le 21/12/2019) <https://journals.openedition.org/vertigo/6033>
11. Essou, J.M. (2001). Le travail des enfants dans le secteur agricole : cas de la sous-préfecture de Djakotomey, mémoire de maîtrise en DPS-A, FLASH, UNB, Abomey-Calavi.20
12. Fayomi, B. (2003). Les aspects médico-sociaux du travail des enfants au Bénin» in la famille et les défis du développement au Bénin, Cotonou, fondation Regard d'Amour.19)
13. Florin, B. (2016).Rien ne se perd ! ». Récupérer les déchets au Caire, à Casablanca et à Istanbul. (Consulté le 22 /11/ 2019) <https://www.cairn.info/revue-techniques-et-culture-2016-1-page-260.htm>
14. Fofana, Z. (2012). Enquête sur les filles de ménage à Abidjan. Le Démocrate, quotidien ivoirien d'informations générales
15. Harpet, C. (2003). De l'anthropologie des décharges à l'évaluation interdisciplinaire des risques sanitaires. Natures Sciences Sociétés, (11), 361-370. (Consulté le 19/03/ 2019) <https://www.nss-journal.org/articles/nss/pdf/2003/04/nss20031104p361.pdf>
16. Koné, J., Possilétya, B., Kouamé, K.V., Doukouré, F. C., Yapi, D. A. C., Kouadio, S.A., Ballo. Z. & Abiba Sanogo, T.A (2019). Risques sanitaires liés aux déchets ménagers sur la population d'Anyama (Abidjan-Côte d'Ivoire). (Consulté le 20/12/2019) <https://journals.openedition.org/vertigo/24417>
17. Mamadou, D. (2010). Déchets ménagers: impact sur la santé et l'environnement en commune I du district de Bamako: cas de Bancon, Mémoire, Online. (Consulté le 13/12 /2019) <https://www.memoireonline.com/09/10/3886/Dechets-menagers-impact-sur-la-sante-et-lenvironnement-en-commune-I-du-district-de-Bamako-ca.html>.
18. Nihan, K. (2009). Comprendre le travail des enfants au Mali. (Consulté le 15/12 / 2019) https://www.researchgate.net/publication/280313318_Comprendre_le_travail_des_enfants_au_Mali
19. Nayheli, T.A.R (2012). Ni vus ni connus : la contribution des récupérateurs informels dans les pays en développement. (Consulté le 27/11/2017) https://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais_2013/Alliu_Rojas_NT__2013-02-27_.pdf

20. Organisation Internationale du Travail (2017). Estimations mondiales contre le travail des enfants, résultats et tendance 2012, 2016, Genève 5)
21. République de Côte d'Ivoire (2017). Arrêté n° 2017-017 MEPS/CAB du 2 juin 2017, portant détermination de la liste des travaux dangereux interdits aux enfants, Côte d'Ivoire
22. République de Côte d'Ivoire (2014). Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Côte d'Ivoire
23. Rocher, G. (1968). L'action sociale, Montréal, édit. H.M.H., Coll. Points
24. Rosati, F., (2004). Comprendre le travail des enfants au Maroc, Rapport sur le travail des enfants pays (Under standing Children's Work (UCW) Programme. (Consulté, le 15/12/ 2019) http://www.ucwproject.org/attachment/child_labour_Morocco_french_20110628_112028.pdf.
25. Sy, I., Mouhamadou. K., Traoré, D., Keita. M., Lô, B., Tanner, M. & Guéladio Cissé, G. (2011). « Vulnérabilité sanitaire et environnementale dans les quartiers défavorisés de Nouakchott (Mauritanie) : analyse des conditions d'émergence et de développement de maladies en milieu urbain sahélien ». (Consulté le 15/12/2019) <https://journals.openedition.org/vertigo/11174>
26. Traoré, M.B. (2010). Etude transfrontalière sur le travail des enfants dans l'orpaillage au Burkina Faso, au mali et au Niger, rapport volet Mali. (Consulté le 8/12/2019) file:///C:/Users/DELL/AppData/Local/Temp/Etude_transfrontaliere_orpaillage_Rpt_Mali_201003-1.pdf
27. UNICEF (1997). La situation des enfants dans le monde, New York-Genève, UNICEF.
28. Walt, W. R. (1962). Les étapes de la croissance économique, Paris, édition du seuil